



6, rue du XII ème siècle, 14 480 Lantheuil
Tél:+33 (0) 2 31 08 07 51 - Port:+33 (6) 76 99 17 40
Email: contact@chateaudepierrepont-normandie.fr

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1) OBJET

Les présentes conditions générales forment avec les conditions particulières (offre de location acceptée par le Locataire), le contrat de location.

Elles s'appliquent à toutes les offres de location d'une des maisons de vacances du domaine du château de Pierrepont.

Les conditions générales sont consultables sur le site Web.

Elles doivent être acceptées par le Locataire au moment de l'acceptation de l'offre de location.

2) PROCEDURE DE RESERVATION

2.1 Le Locataire adresse par mail au Propriétaire la demande d'offre en ligne dûment complétée.

2.2 Le Propriétaire lui transmet par mail dans les 24 heures **une offre de location numérotée** à laquelle sont joints les présentes conditions générales ainsi qu'**un formulaire de réservation**.

L'offre numérotée précise:

- la maison louée
- la période de location
- le prix TTC pour la période de location
- le montant de l'acompte
- la caution à acquitter à l'arrivée

2.3 La réservation se fait par mail au moyen du formulaire de réservation. Elle vaut acceptation par le Locataire des Conditions Générales et Particulières. Toute modification de ces conditions n'est valable que si elle est faite par écrit par le Propriétaire.

La réservation vaut reconnaissance par le Locataire qu'il s'estime totalement informé sur la maison louée par la consultation du site et/ou par les réponses faites par le Propriétaire à ses questions.

2.4 La confirmation de réservation numérotée est adressée par le Propriétaire au Locataire dans les 24 heures de la réception du formulaire de réservation. Elle rappelle le numéro de l'offre acceptée et les dates de paiement de l'acompte et du solde du prix.

Le contrat est définitivement formé par l'envoi de la confirmation de réservation

Elle doit être présentée par le Locataire le jour de son arrivée

3) MODALITES DE PAIEMENT

- 3.1** Le prix de la location s'entend TVA comprise, Taxe de séjour en sus.
- 3.2** Dans les 24 heures de la réception de la confirmation de réservation, le Locataire adresse au Propriétaire le règlement de l'acompte par virement bancaire, égal à 50% du prix de la location.
- 3.3** Le solde du prix de la location est adressé au Propriétaire au plus tard 30 jours avant le premier jour du séjour.
- 3.4** En cas de réservation tardive, soit moins de 40 jours avant le premier jour du séjour, le prix total TTC de la location doit être adressé au Propriétaire dans les 24 heures de la réception de la confirmation de réservation.
- 3.5** Le non-paiement du prix dans les délais visés aux alinéas 3.3 ou 3.4 ci-dessus vaut annulation de la location dans les conditions visées au paragraphe 4 ci-dessous et autorise le Propriétaire à disposer de la maison louée pour une autre location.
- 3.6** Les règlements sont effectués par virement bancaire aux frais du Locataire sur le compte du Propriétaire :
- Titulaire du compte : Eric Courtheoux LMNP
Domiciliation agence :
Banque :
Agence : 453
Numéro de compte :691721F
Clé :
Identification Internationale
IBAN
BIC-ADRESSE SWIFT :

4) ANNULATION DE LA LOCATION

Le locataire est en droit de procéder par écrit à l'annulation de la location, moyennant le paiement des frais d'annulation suivants :

- 4.1** En cas d'annulation survenant jusqu'au 40eme jour avant le premier jour du séjour : 30% du prix de la location ;
- 4.2** En cas d'annulation survenant du 41eme jour au 29eme jour avant le commencement du premier jour du séjour : 60% du prix de la location ;
- 4.3** En cas d'annulation survenant à partir du 30eme jour jusqu'au premier jour du séjour : 90% du prix de la location ;
- 4.4** En cas d'annulation survenant lors du premier jour du séjour ou ultérieurement : l'intégralité du prix de la location.

La date du mail d'annulation fait foi pour le calcul des frais d'annulation.

5) CAUTION

Le montant de la caution est indiqué dans l'offre de location.

Il doit être acquitté le premier jour du séjour à la remise des clés.

Il sera restituée à la fin du séjour, lors de la remise des clés au Propriétaire ou à son gérant, le cas échéant, des frais de réparation ou d'indemnisation résultant de dommages/pertes imputables au locataire.

6). DROITS ET OBLIGATIONS DU LOCATAIRE LORS DU SEJOUR

6.1. HEURES D'ARRIVEE et DE DEPART

Sauf stipulation contraire sur la confirmation de réservation,

- **l'arrivée** du Locataire et la réception des clés se font toujours **entre 15 et 18 heures**.
En cas d'arrivée tardive, le locataire est tenu de prévenir le gérant/propriétaire par téléphone et convenir avec lui d'une autre heure d'arrivée
- **le départ du locataire** se fait à **10 heures au plus tard**.
Si le Locataire dépasse l'heure de départ, il sera tenu de payer un jour de location supplémentaire.

6.2 DOMMAGES

Le Locataire s'engage à respecter le logement loué ainsi que son environnement.

En particulier, il prendra soin des équipements et évitera les nuisances sonores.

Le Locataire est tenu responsable civilement des dégâts occasionnés au logement loué ou à son équipement par toutes les personnes qu'il y aura introduites.

En cas de dommages, le Locataire est tenu d'en informer immédiatement le Propriétaire ou son gérant. Les réparations ou dépenses résultant de ces dommages devront être remboursés immédiatement, sur place, par le Locataire.

6.3. ETAT DES LIEUX

A son départ, le Locataire s'engage à remettre la maison louée dans l'état où il l'a trouvée à son arrivée : Les meubles et objets présents dans la maison doivent être remis à l'endroit où ils étaient lors de son arrivée. La vaisselle doit être lavée et rangée à sa place. Le gérant/propriétaire se réserve le droit de contrôler à la fin du séjour l'état des lieux. En cas de négligence, des coûts supplémentaires de nettoyage peuvent être imputés au Locataire.

7) OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

En contrepartie du paiement du prix, le Propriétaire est tenu de mettre à disposition du Locataire la maison louée pour la période convenue dans le formulaire de réservation.

La maison louée présente les éléments de confort suivants :

- cuisine aménagée (réfrigérateur, fours traditionnel et micro-ondes, lave vaisselle, plaque de cuisson)
- vaisselle et batterie de cuisine en bon état et en quantité suffisante pour le nombre de personnes maximum autorisé.
- lave-linge (lingerie annexe)

- télévision, radio, lecteur CD et DVD, Ipod
- chauffage électrique
- draps, serviettes de toilette, draps de bain et torchons pour le nombre de personnes maximum autorisé.
- salon de jardin et chaises longues

Le Propriétaire doit veiller à l'état de propreté de la maison et du linge lors de la remise des clés.

Il doit veiller à la tranquillité du Locataire.

8) FORCE MAJEURE

Le Propriétaire ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'événements imprévisibles et irrésistibles affectant la Location, notamment en cas de grèves, boycott, trouble de circulation ou de transport, mesures gouvernementales, rareté de matières premières, catastrophes naturelles, catastrophes nucléaires, guerre.

En cas de force majeure, le Locataire ne pourra prétendre à la restitution totale ou partielle du prix de la location ou des frais ni à des dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

9) LOI APPLICABLE - LITIGES

Le contrat est soumis au droit français.

Tout litige qui trouverait son origine dans son interprétation, son exécution ou sa résiliation sera soumis aux Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Caen.